

Immatriculation au Registraire des entreprises du Québec

Si votre entreprise est immatriculée au [Registraire des entreprises du Québec](#) et que des changements doivent être apportés à votre immatriculation (par exemple, pour y ajouter une nouvelle adresse), il est souhaitable d'apporter les changements auprès du Registraire **avant** d'effectuer la présente demande.

DOCUMENTS REQUIS

Assurez-vous d'inclure les documents suivants dans votre envoi et de les transmettre à l'adresse figurant au bas de cette page. L'absence d'un ou de plusieurs documents retardera l'analyse de votre demande. Celle-ci doit comprendre :

- le formulaire *Ajout ou retrait d'un établissement – Commerçant et/ou recycleur de véhicules routiers*;
- un avenant modifiant le montant du cautionnement, en fonction de l'ajout ou du retrait d'un établissement. Veuillez vous référer aux [montants du cautionnement](#) dans le site Web de l'Office;

Dans le cas de l'**ajout d'un établissement**, vous devez également transmettre :

- le paiement des droits associés à votre demande d'ajout d'un établissement. Si le paiement est effectué par chèque, mandat-poste, mandat de banque ou ordre de paiement tiré sur une coopérative de services financiers, le faire à l'ordre du ministre des Finances. Veuillez vous référer aux [tarifs](#) présentés dans le site Web de l'Office;
- le document [Attestation municipale](#), ou tout autre document fourni et signé par la municipalité, attestant que chacun de vos nouveaux établissements est conforme à la réglementation relative aux usages en vigueur dans la municipalité où il se trouve. Une attestation est nécessaire pour chacun des établissements ajoutés aux sections 2 et 3.

Note importante : Si vous demandez l'ajout ou le retrait à la fois pour un permis de commerçant de véhicules routiers et un permis de recycleur de véhicules routiers, vous devez inscrire les informations relatives à ou aux établissement(s) concerné(s) dans chacune des sections prévues à cet effet.



Réservé à l'Office

Réservé à l'Office

N° de permis :

N° de commerçant :

NEQ :

Examiné par :

Date :

Section 1 : Renseignements sur l'entreprise

Nom de l'entité légale :

Numéro de permis :

Demandez-vous un traitement prioritaire?

 Oui Non

Note : Des frais supplémentaires s'élevant à 50 % du coût du permis sont exigés pour un traitement prioritaire.

Section 2 : Permis de commerçant de véhicules routiers

Inscrire, le cas échéant, l'adresse du ou des **établissement(s) à ajouter ou à retirer** sur un **permis de commerçant de véhicules routiers**. Pour un permis de recycleur de véhicules routiers, aller directement à la section 3.

Établissement n° 1

 Ajout Si ajout, inscrire la date de début des activités pour cet établissement :

 Retrait Si retrait, inscrire la date de fin des activités pour cet établissement :

Nom utilisé :

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur :

Renseignements sur l'établissement n° 1 (à remplir uniquement lors d'un ajout d'établissement)

Faites-vous le commerce de :

 motocyclettes, motoneiges, cyclomoteurs ou machines agricoles? Oui Non

 véhicules autres que ci-dessus dont la masse nette est de moins de 5500 kg? Oui Non

 véhicules de 5500 kg ou plus? Oui Non

Types de véhicules dont vous faites le commerce (veuillez cocher les cases qui s'appliquent) :

 AB – autobus ou minibus

 MC – motocyclettes

 SN – souffleuses à neige

 AU – véhicules de promenade de 3000 kg ou moins

 MN – motoneiges ou autoneiges

 VO – véhicules-outils ou tracteurs de ferme

 CY – cyclomoteurs ou véhicules à trois roues pour le transport de personnes handicapées

 NV – véhicules hors route et à circulation restreinte autres que motoneiges et véhicules tout-terrain

 VT – véhicules tout-terrain (VTT) de 600 kg ou moins

 CA – véhicules de promenade de plus de plus de 3000 kg

 RE – remorques
Vendez-vous des véhicules neufs dans cet établissement? Oui Non

Si oui, inscrire toutes les marques de véhicules neufs dont vous faites le commerce :

Section 2 : Permis de commerçant de véhicules routiers (suite)

Établissement n° 2

Ajout Si ajout, inscrire la date de début des activités pour cet établissement :

Retrait Si retrait, inscrire la date de fin des activités pour cet établissement :

Nom utilisé :

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur :

Renseignements sur l'établissement n° 2 (à remplir uniquement lors d'un ajout d'établissement)

Faites-vous le commerce de :

motocyclettes, motoneiges, cyclomoteurs ou machines agricoles? Oui Non

véhicules autres que ci-dessus dont la masse nette est de moins de 5500 kg? Oui Non

véhicules de 5500 kg ou plus? Oui Non

Types de véhicules dont vous faites le commerce (veuillez cocher les cases qui s'appliquent) :

AB – autobus ou minibus

MC – motocyclettes

SN – souffleuses à neige

AU – véhicules de promenade de 3000 kg ou moins

MN – motoneiges ou autoneiges

VO – véhicules-outils ou tracteurs de ferme

CY – cyclomoteurs ou véhicules à trois roues pour le transport de personnes handicapées

NV – véhicules hors route et à circulation restreinte autres que motoneiges et véhicules tout-terrain

VT – véhicules tout-terrain (VTT) de 600 kg ou moins

CA – véhicules de promenade de plus de plus de 3000 kg

RE – remorques

Vendez-vous des véhicules neufs dans cet établissement? Oui Non

Si oui, inscrire toutes les marques de véhicules neufs dont vous faites le commerce :

Section 2 : Permis de commerçant de véhicules routiers (suite)

Établissement n° 3

Ajout Si ajout, inscrire la date de début des activités pour cet établissement :

Retrait Si retrait, inscrire la date de fin des activités pour cet établissement :

Nom utilisé :

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur :

Renseignements sur l'établissement n° 3 (à remplir uniquement lors d'un ajout d'établissement)

Faites-vous le commerce de :

motocyclettes, motoneiges, cyclomoteurs ou machines agricoles? Oui Non

véhicules autres que ci-dessus dont la masse nette est de moins de 5500 kg? Oui Non

véhicules de 5500 kg ou plus? Oui Non

Types de véhicules dont vous faites le commerce (veuillez cocher les cases qui s'appliquent) :

AB – autobus ou minibus

MC – motocyclettes

SN – souffleuses à neige

AU – véhicules de promenade de 3000 kg ou moins

MN – motoneiges ou autoneiges

VO – véhicules-outils ou tracteurs de ferme

CY – cyclomoteurs ou véhicules à trois roues pour le transport de personnes handicapées

NV – véhicules hors route et à circulation restreinte autres que motoneiges et véhicules tout-terrain

VT – véhicules tout-terrain (VTT) de 600 kg ou moins

CA – véhicules de promenade de plus de plus de 3000 kg

RE – remorques

Vendez-vous des véhicules neufs dans cet établissement? Oui Non

Si oui, inscrire toutes les marques de véhicules neufs dont vous faites le commerce :

Section 3 : Permis de recycleur de véhicules routiers

Inscrire, le cas échéant, l'adresse du ou des **établissement(s) à ajouter ou à retirer** sur un **permis de recycleur de véhicules routiers**.

Établissement n° 1

Ajout Si ajout, inscrire la date de début des activités pour cet établissement :

Retrait Si retrait, inscrire la date de fin des activités pour cet établissement :

Nom utilisé :

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur :

Établissement n° 2

Ajout Si ajout, inscrire la date de début des activités pour cet établissement :

Retrait Si retrait, inscrire la date de fin des activités pour cet établissement :

Nom utilisé :

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur :

Établissement n° 3

Ajout Si ajout, inscrire la date de début des activités pour cet établissement :

Retrait Si retrait, inscrire la date de fin des activités pour cet établissement :

Nom utilisé :

Numéro, rue, bureau :

Ville :

Province :

Code postal :

Courriel :

Téléphone :

Télécopieur :



Section 4 : Certification

JE DÉCLARE que les renseignements fournis dans la présente demande et dans toutes les pièces ci-annexées sont véridiques et complets.

Je reconnais qu'un demandeur de permis doit aviser le président de l'Office de la protection du consommateur, dans un délai de 15 jours, de tout changement aux renseignements fournis dans la demande de permis.

Signature :

Date :

Nom du signataire dûment autorisé (en lettres moulées) :

Fonction :

La demande d'une personne physique doit être signée par cette personne; celle d'une société, par l'un des associés; et celle d'une personne morale, par une personne dûment autorisée, notamment par une résolution du conseil d'administration.

Le titulaire du permis doit aviser le président de l'Office de la protection du consommateur, dans un délai de 15 jours, d'un changement de nom, d'adresse, d'administrateur ou d'associé.

Commet un manquement à la loi toute personne qui fait une fausse déclaration dans une demande de permis ou de renouvellement de permis.